

Mairie d'Anisy



14610

Tél. : 02 31 44 14 98
Fax : 02 31 44 28 50

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 20 h, s'est réuni le Conseil municipal légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DELAHAYE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M Pierre PAUMIER, M Rémi BANDRAC, Mme Véronique MARGUERITE, M Daniel DELAUNAY, Mme Maud MAHLER, M Frédéric NIGEN, M Didier MAITREL, M Alain PROVOST, M Gérard TOUYON,

ABSENTS EXCUSES : Mme Valérie GUYOT donne pouvoir à Mme Véronique MARGUERITE, Mme Marianne MANEY

M. MAITREL Didier est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1 VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour les résultats du compte de gestion 2023.

2 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Maire donne lecture des résultats inscrits au compte administratif 2023. Après avoir entendu le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour les résultats du compte administratif 2023. Il montre un excédent de clôture de 497405.02€ en fonctionnement et de 289762.72 € en investissement.

3 AFFECTATION DES RESULTATS

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats du budget 2023 comme suit :

L'excédent de fonctionnement du Budget 2023 à savoir la somme de 497405.02€ comme suit :

1/ Au compte 002 de la section fonctionnement intitulé « Excédent antérieur reporté de Fonctionnement » la somme de 197405.02€ en recette de fonctionnement.

2/Au compte 1068 de la section d'investissement « Excédent de fonctionnement » la somme de 300000.00€.

L'excédent d'investissement du Budget 2023 à savoir la somme de 289762.72 € comme suit :

1/Au compte 001 de la section d'investissement intitulé « Solde d'exécution d'investissement reporté » la somme de 289762.72 € en recette d'investissement.

4 TAUX D'IMPOSITION 2024

M. Le maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur l'augmentation des taux de taxes :

Taxe d'habitation	9.80% à 10.05%
Taxe foncière (bâti)	39.09% à 40.09%
Taxe foncière (non bâti)	24.19% à 24.81%

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux pour l'exercice 2024 à savoir :

Taxe d'habitation	10.05%
Taxe foncière (bâti)	40.09%
Taxe foncière (non bâti)	24.81%

5 FONGIBILITE DES CREDITS-DELEGATION DE POUVOIR AU MAIRE

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 31 août 2023 approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que le conseil municipal peut déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'AUTORISER le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2024, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

- D'HABILITER le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

6/ BUDGET PRIMITIF 2024

Chapitre	Dépenses de fonctionnement		Chapitre	Recettes de fonctionnement	
011	Charges à caractère général	91270.00	002	Excédent antérieur reporté	197405.02
012	Charges de personnel	129540.00	70	Produits des services	3200.00
023	Virement section investissement	154608.96	73	Impôts et taxes	245481.00
			74	Dotations et participations	91199.30
65	Autres charges de gestion courante	141909.00	75	Autres produits de gestion courante	360.00
66	Charges financières	12203.59	77	Produits exceptionnels	0
042	Opération d'ordre entre section	4113.77			
014	Atténuations de produits	4000.00			
67	Charges exceptionnelles	0			
		537645.32			537645.32

Chapitre	Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		001	Solde d'exécution d'investissement reporté
16	Emprunt	8957.49	10	Dotations et fonds divers
20	Immobilisations incorporelles	22000.00	13	Subventions d'investissements

204	Subventions d'équipement	6000.00	021	Virement de la section de fonctionnement	154608.96
21	Immobilisations corporelles	171900.00	16	Emprunts en euros	0
23	Immobilisations en cours	1039559.10	040	Opérations d'ordre	4113.77
041	Opérations patrimoniales	0	041	Opérations patrimoniales	0
		1248416.59			1248416.59

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité

- Adopte le budget de la commune pour l'année 2024 qui s'équilibre entre les dépenses et les recettes des deux sections :
- Section de fonctionnement.
- Section d'investissement

7/SUBVENTIONS 2024

Subventions aux organismes privés	Propositions du Maire	Vote du conseil municipal
CCAS	4500.00 €	4500.00€
ASELA	600.00€	600,00€
CNAS	768.00€	768.00€
Détente sportive d'Anisy	600.00€	600.00€
Epicerie sociale Ass Cœur Nacre Entraide	582.00 €	582.00 €
Vies et Envies	600.00€	600.00€
Comité Juno	200.00 €	200.00 €
Assoc. Routes Serge Saint Sculpteur	50.00 €	50.00 €
Association Westlake Brothers souvenir	200.00€	200.00€
Comité de jumelage	200.00€	200.00€

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le montant des subventions accordées aux associations.

8 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Concertation sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) du 19 avril au 17 mai en mairie. Une communication par affichage, sur le site Internet et sur la page Facebook va être mise en place d'ici le début de la semaine prochaine.
- Cérémonies du 80ème anniversaire du débarquement le 5 juin à 17h en présence du régiment canadien des Queen's Own Rifles. RDV à la mairie à 17h, suivi de l'inauguration du nouveau monument puis la cérémonie officielle au monument existant.
- La cérémonie du 8 mai se déroulera au monument aux morts à 09H30.

le secrétaire
Signature

La séance est levée à 21H28

Le secrétaire
Signature